

Assemblée générale de rentrée Jeudi 9 octobre 2014 à 11h00 - Amphi de la présidence

Comme convenu lors de l'action du 23 juin, cette assemblée du personnel permettra de faire le point sur les revendications posées depuis le mois de mai et sur la situation de cette rentrée marquée par la mise en place des COMUE.

Dans le contexte d'austérité que l'on connaît, les regroupements que constituent les COMUE ne peuvent conduire qu'à de nouvelles attaques contre les statuts et contre les conditions de travail des personnels. A l'UPPA le CA a voté les statuts de la CUEA (Communauté des universités et établissements d'Aquitaine).

Où en sommes-nous ?

Le 20 mai, en AG les personnels ont exprimé leur mal-être sur plusieurs points et ils ont défini leurs revendications prioritaires :

- **Remplacement de tous les départs d'enseignants-chercheurs et enseignants, pas de gel de postes**
- **Mise à niveau du régime indemnitaire des BIATSS à hauteur du taux interministériel**
- **Création des postes titulaires pour tous les emplois pérennes, titularisation des contractuels sur postes pérennes.**

Le 26 mai, les personnels ont manifesté leur mécontentement à la présidence pour porter ces revendications. La discussion a été très vive avec le Président et les personnels présents y ont pris part. Nous y avons obtenu l'engagement d'une revalorisation du régime indemnitaire mais aucune avancée sur les autres points.

Le 23 juin, les personnels manifestaient à nouveau devant la présidence à l'occasion de la réunion du comité technique où était présenté un projet de revalorisation du régime indemnitaire au taux 5 et où les élus ont demandé unanimement le passage au taux 6.

Une première avancée a été obtenue par le passage au taux 5 depuis le 1^{er} juillet pour les titulaires, les contractuels devront attendre 2015. Ce résultat est à mettre au seul compte du rapport de force établi par la mobilisation des personnels dans l'unité des organisations syndicales.

Mais les revendications demeurent.

A l'UPPA, le CT du 23 juin, comme dans beaucoup d'autres universités, s'est clairement exprimé contre la mise en place de la CUEA.

Les personnels ne sont pas dupes, la CUEA ne peut que conduire à des mutualisations se traduisant par des suppressions, tant de services que de formations ou encore de postes, et donc à une détérioration des conditions de travail, ainsi qu'à de nouvelles remises en cause des droits et acquis des personnels.

A l'UPPA, la mise en œuvre cette année de **29 gels de postes d'enseignants-chercheurs** et toutes les mesures d'austérité seront aggravées par la mise en place de la CUEA. Nous savons bien que tôt ou tard, les gels de postes toucheront à la pérennité des activités de recherche et de formation, donc au nombre d'étudiants et par conséquent au nombre de personnels BIATSS. Combattre le gel des postes d'enseignants-chercheurs, c'est défendre à terme tous les emplois.

En ce qui concerne l'emploi contractuel, il est nécessaire d'organiser rapidement la titularisation des collègues qui occupent actuellement des postes correspondant de toute évidence à des besoins permanents.

Dans les services, nous sommes tous confrontés aux conséquences des budgets d'austérité dictés par les lois Pécresse et Fioraso.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SNPTES et UNSA s'opposent à une politique de gestion de la pénurie. C'est tout le sens de notre adresse au ministre, contresignée par des centaines d'agents de l'UPPA, pour obtenir les moyens de faire fonctionner un service public de qualité.

Le Président de l'UPPA a été élu par les personnels de l'université sur un mandat (où il s'engageait notamment à ne pas geler de postes) et non nommé par le gouvernement pour appliquer une politique d'austérité. Il doit aujourd'hui prendre les mesures pour répondre aux justes revendications des personnels.

**Discutons-en tous ensemble lors de l'AG de rentrée
et définissons les moyens d'action pour obtenir satisfaction à nos justes revendications.**